

ABONNEMENT.

saumur's
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 MARS

Chronique générale.

La Chambre a continué l'hécatombe des crédits votés par le Sénat.

- Elle a repoussé:
1° Par 344 voix contre 406, les 31,092 fr. votés pour les aumôniers des hôpitaux militaires d'Algérie et de Tunisie;
2° Par 345 voix contre 482, les 675,000 francs votés pour le bataillon de gendarmerie mobile;
3° Les 445,000 fr. votés pour la garde républicaine;
4° Par 282 voix contre 454, les 23,000 francs votés pour le traitement de l'évêque de la Guadeloupe et les frais de trousseau du clergé colonial;
5° Les 614,900 fr. votés pour le service du Tonkin;
6° Par 255 voix contre 314, les 148,500 francs votés pour les Facultés de théologie.

On voit que l'armée et le clergé se sont partagé l'honneur des rigueurs de la Chambre. Personne ne sera d'ailleurs étonné que la majorité républicaine qui sévit au Palais-Bourbon traite de la sorte le clergé et l'armée. Il ne peut y avoir rien de commun entre eux-ci et celle-là. Les sentiments qui les animent sont trop différents. Ici, l'abnégation, l'esprit de dévouement et de sacrifice. Là, les plus mesquines passions, des calculs exclusivement personnels, le plus grossier égoïsme.

Les chevaux ont été mieux traités par la majorité. Elle a consenti à donner 250,000 francs pour l'amélioration de la race chevaline et les courses de province.

On a passé ensuite au scrutin sur l'ensemble du budget des dépenses de 1885; 345 voix contre 84 l'ont voté.

Aujourd'hui samedi, discussion sur les tarifs de douane s'appliquant au bétail.

Au Sénat, vote du projet autorisant une distribution supplémentaire de croix, en raison de l'épidémie cholérique, et règlement de crédits divers.

Pas de séance avant lundi.

ENVOI DE 25,000 HOMMES EN CHINE.

D'après la France, le bruit a couru hier au Palais-Bourbon que le gouvernement, cédant aux nécessités de la situation, déposerait, la semaine prochaine, sur le bureau de la Chambre, une demande de crédits de 50 millions.

Cette somme serait destinée à couvrir les frais de l'envoi dans l'Extrême-Orient d'un corps expéditionnaire de 25,000 hommes qui serait chargé de pénétrer en Chine et de marcher au besoin sur Pékin.

La France donne sous réserve cette nouvelle qui est du moins vraisemblable.

Les nouvelles du conflit anglo-russe continuent à être inquiétantes.

On lit dans la Ligue, journal républicain:

« Le ministère était vivement préoccupé, assure-t-on, des nouvelles que lui transmettent les préfets sur la situation politique des départements.

« Les divisions profondes créées dans le parti républicain par la politique opportuniste auraient, dans beaucoup d'endroits, produit des résultats désastreux.

« D'un côté, l'isolement et l'impopularité des partisans avoués du ministère; de l'autre, les tracasseries faites par l'administration aux républicains indépendants, auraient fait gagner du terrain aux conservateurs. On cite des départements où le scrutin de liste, grâce à ces circonstances, déplacerait presque sûrement l'axe politique de la représentation législative.

« Le gouvernement aurait senti la nécessité d'obvier à cet état de choses dangereux, et dès que les vacances de Pâques seront ouvertes, plusieurs ministres iront prêcher en province la conciliation entre républicains. »

ENCORE LES THOMPSONADES!
M. Thompson continue, et cet opportuniste de derrière les fagots, qui, au rebours du bon vin, ne s'améliore pas en vieillissant, vient encore de faire des siennes.

Les Cochinchinois sont dans l'indignation, et commencent à se demander quand ils seront débarrassés de ce fonctionnaire maladroît et compromettant. Ils nous prient de poser au gouvernement la question suivante: Est-il vrai que M. Thompson, oubliant que nous sommes en guerre avec la Chine, vient de donner aux maisons chinoises de la colonie les fournitures gouvernementales, à l'exclusion des maisons françaises?

Est-il vrai que les Chinois ont été appelés à fournir l'équipement militaire des gardes de police du Cambodge, les objets d'entretien et la nourriture des prisonniers, les fournitures des écoles?

Est-il vrai que ce sont également des entrepreneurs chinois qu'on a chargés de construire les maisons dans lesquelles seront logés les nombreux fonctionnaires dont M. Thompson inonde à nos frais le Cambodge?

M. Ferry est prié de vouloir bien répondre.

MENÉES ALLEMANDES.
Dans les cercles diplomatiques, il est fortement question des menées allemandes. Lors des deux premiers voyages que le comte Herbert, fils aîné du prince de Bismarck, a fait à Londres, la grande chancellerie allemande a lancé toutes les foudres de ses démentis sur les malheureux journalistes, qui avaient flairé que le chérubin du croquet de Warzin n'était pas uniquement venu à Londres pour boire du « stout ».

Cette fois, on ne peut plus nier la mission secrète confiée au même diplomate hors rangs. Il s'agit de brouiller les cartes entre la France et l'Angleterre. Le plan de M. de Bismarck est d'amener à l'empire germanique les provinces allemandes soumises à l'Autriche et d'inféoder la Hollande à l'union douanière du Deutschland. Salonique serait la compensation donnée à l'Autriche. Mais, à côté de ce plan final, il y en a d'autres plus ou moins secondaires et que le prince de Bismarck croit d'une exécution plus immédiate et plus facile. Les annexions dans la Nouvelle-Guinée ou dans le sud de l'Afrique ne paraissent guère de nature à tenter l'appétit du prince. Outre l'éloignement, il y aurait dans ces annexions une nouvelle cause d'affaiblissement par les facilités plus grandes accordées à l'émigration allemande. Il en serait autrement des territoires, qui, par leurs positions stratégiques, permettraient d'enserrer de plus en plus « l'ennemi héréditaire » dans un cercle de fer. Supposez l'Allemagne installée au Maroc et dites-moi si l'Algérie aurait beaucoup à se féliciter de ce voisinage. Or, je serais bien étonné si le voyage du comte Herbert n'avait pas eu pour objectif d'obtenir le concours de l'Angleterre à cet effet et au besoin de l'acheter. D'un autre côté, l'Italie serait autorisée à s'installer dans la régence de Tripoli. Reste maintenant à savoir quel accueil le cabinet de Londres a fait aux propositions du comte Herbert. D'après les dernières nouvelles reçues de Londres, la mission de l'envoyé allemand aurait échoué. Mais qui nous assure que M. de Bismarck ne reviendra pas à la charge et n'entamera pas de nouveaux pourparlers?

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 mars.
L'activité continue à faire défaut; vis-à-vis de la baisse persistante des fonds d'Etat anglais qui ont encore perdu 5/16 à 96 7/8, notre place accuse de la lourdeur.
Nos fonds publics sont ramenés: le 3 0/0 à 81.82, l'amortissable à 83.40, et le 4 1/2 à 109.90.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

LE BILLET RÉVÉLATEUR

« Celle que tu appelles ta mère n'est pas ta mère, tu es un étranger dans la maison où tu demeures. »

Tel était le billet qu'une femme inconnue m'avait glissé dans la main, en dérobant son visage à mes regards et en disparaissant rapidement avant que j'eusse le temps de revenir de ma surprise.

J'avais alors un peu plus de dix ans, j'étais bien jeune pour saisir la portée de cette étrange révélation. Cependant, en raison des circonstances au milieu desquelles s'était écoulée mon enfance, j'étais mieux préparé qu'un autre à y attacher de l'importance et à chercher à en comprendre le sens.

La maison que j'habitais était située dans un des faubourgs de Paris et isolée de toute autre habitation. Elle était composée d'un corps de logis, très-étroit et de dépendances qui supposaient une

grande fortune. Derrière s'étendait un beau jardin sous les ombrages duquel je me livrais d'habitude à des amusements solitaires: car je n'avais pas de camarades, et jamais on ne me menait dans les promenades publiques. Mes jours s'écoulaient dans une monotone uniformité au milieu du luxe de la richesse; rien de ce qui peut contribuer au bien-être ne me manquait; plusieurs domestiques étaient attachés à mon service et à celui de ma mère, c'est du moins ainsi que je la désignais.

Elle était veuve et menait le train d'une grande dame; elle paraissait très-fière de son titre de baronne Sauvrais de la Ganerie; cependant, à des nuances qu'un enfant ne pouvait saisir, mais qui depuis me sont souvent revenues à la mémoire, on pouvait supposer que sa noblesse était mise en doute par les personnes qui l'approchaient.

A l'époque dont je parle, elle avait environ trente-cinq ans. Elle était grande, sèche, portait haut la tête et prenait l'arrogance pour de la distinction. Le teint était bilieux, le regard fier et dur; elle donnait à sa toilette des soins excessifs qui ne parvenaient à la rendre ni belle ni attrayante.

Elle m'inspirait plutôt de la crainte que de l'affection, je ne me sentais pas aimé. Elle passait dehors presque toutes ses soirées et une grande partie du jour, m'abandonnant aux soins des

domestiques. Je ne me rappelle pas avoir entendu de sa bouche une de ces paroles qui révèlent la spontanéité d'un cœur affectueux. Je ne connaissais pas ces douces caresses qu'une mère se plaît à prodiguer à son enfant dans les interminables causeries du tête-à-tête. Jamais il n'y avait pour moi de ces fêtes intimes dont l'homme fait invoquer mélancoliquement le souvenir quand il reporte ses souvenirs en arrière. J'étais pour elle une gêne, non un plaisir; ma présence l'importunait et sa voix avait pour moi le son des intonations qui m'intimidaient, et souvent même me faisaient pleurer.

En revanche, quand elle recevait quelque visite, elle me comblait de baisers qui me laissaient froid, parce que je les savais mensongers; elle me prodiguait des effusions de tendresse qui contrastaient avec la froideur à laquelle j'étais habitué. Elle parlait de moi avec une exubérance de formules affectueuses qui simulaient le dévouement maternel porté à son apogée. Elle revenait avec une prolixité affectée sur les terreurs qu'elle avait éprouvées au moment de ma naissance. J'étais alors, disait-elle, tellement chétif, qu'elle avait eu une peur affreuse de me perdre; elle retraçait en détail les soins qu'elle avait dû prendre pour soustraire à la mort l'enfant auquel elle n'aurait pas survécu.

Je ne sais si ces exagérations de langage tou-

chaient les personnes auxquelles elles s'adressaient; aujourd'hui que l'âge m'a permis de mieux saisir le sens des choses et de raisonner mes impressions d'alors, j'en doute, et je suis porté à croire que cette comédie ne faisait pas de dupes. Je me rappelle qu'après chaque visite elle laissait échapper des expressions de mauvaise humeur et même de colère contre ceux qu'elle avait reçus avec tous les témoignages de la politesse la plus empressée. Je suis convaincu qu'elle ne leur pardonnait pas le scepticisme qu'ils ne pouvaient dissimuler.

Un des traits saillants de mon éducation, c'était la rigueur de l'étiquette à laquelle elle astreignait les domestiques à mon égard. Soit qu'ils s'adressassent directement à moi, soit qu'il fût question de ma personne, ils devaient toujours se servir de l'expression M. le baron, dans les détails les plus puérils de la vie; il leur était prescrit d'avoir pour moi des égards cérémonieux qu'on accorde à peine à un prince. Je me soumettais à cette contrainte sans éprouver ni peine ni satisfaction; des caresses bien senties, un mot bien affectueux auraient bien mieux fait mon affaire.

Malgré mon inexpérience, je saisis une pointe d'impertinence dans les hommages, les profonds saluts, les formules emphatiques des gens de la maison. Je me demandais maintenant quelles railleries, quelles plaisanteries ils devaient échanger



Le Crédit Foncier a eu un bon courant de demandes, et se traite à ses cours de la veille.  
La tenue des obligations Foncières et Communales n'est guère moins satisfaisante. Lorsque le classement de ces titres sera complet, les offres quotidiennes seront insuffisantes pour alimenter les demandes courantes.  
La Banque d'Escompte a un marché assez suivi, et se négocie à 575 fr.  
L'obligation de l'Est-Algérien est demandée à 346.25 avec de plus hauts cours en perspective, étant donnée l'excellence de la valeur comme titre de placement.  
La Société Générale montre une grande fermeté; la hausse de cette valeur n'est pas éloignée.  
Les Chemins Méridionaux ont un bon courant de demandes entre 705 et 710.  
Le Suez a un marché agité à 2,085.  
On offre le Panama à 495.  
L'Italien reste stationnaire avec des tendances marquées de hausse.  
Nos Chemins sont plus faibles: le Midi à 1,165, le Nord à 1,650, l'Orléans à 1,365.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### APPELS MILITAIRES

Nous avons annoncé que les hommes de l'armée territoriale des classes 1872 et 1873 non convoqués en 1884 seraient appelés en 1885: la première série, du 13 au 25 avril; la seconde, du 4 au 16 mai. Nous pouvons aujourd'hui indiquer, pour tous les corps d'armée, les bataillons d'infanterie qui seront exercés du 13 au 25 avril, et qui sont en très-petit nombre. En voici la liste:

1<sup>er</sup> corps: 4<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons du 5<sup>e</sup> régiment. — 3<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 47<sup>e</sup>, 49<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> régiments. — 4<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 25<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> régiments. — 5<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon du 39<sup>e</sup>. — 6<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons du 41<sup>e</sup>; 2<sup>e</sup> bataillon du 43<sup>e</sup>; 4<sup>e</sup> bataillon du 47<sup>e</sup>. — 7<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 49<sup>e</sup>, 51<sup>e</sup>, 53<sup>e</sup> et 55<sup>e</sup>. — 8<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 59<sup>e</sup>, 61<sup>e</sup> et 63<sup>e</sup> régiments. — 9<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 65<sup>e</sup>, 67<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup> et 71<sup>e</sup> régiments. — 10<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon du 79<sup>e</sup> régiment.

11<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 81<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup>, 85<sup>e</sup> et 87<sup>e</sup> régiments. — 12<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 91<sup>e</sup>, 93<sup>e</sup> et 95<sup>e</sup> régiments. — 13<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 97<sup>e</sup> et 103<sup>e</sup> régiments. — 14<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 107<sup>e</sup>, 109<sup>e</sup> et 114<sup>e</sup> régiments. — 15<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon du 113<sup>e</sup> régiment. — 16<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 123<sup>e</sup>, 125<sup>e</sup> et 127<sup>e</sup> régiments. — 17<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup> bataillon des 129<sup>e</sup> et 135<sup>e</sup> régiments.

Ainsi qu'on peut le remarquer dans cette liste, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps d'armée ne réuniront pas de territoriaux d'infanterie du 13 au 25 avril. Tous les bataillons qui ne sont pas désignés ci-dessus ne seront convoqués que du 4 au 16 mai.

Presque toutes les batteries d'artillerie seront appelées du 13 au 25 avril. Voici celles qui se réuniront seulement du 4 au 16 mai:

4<sup>e</sup> corps d'armée: 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> batteries à pied. — 3<sup>e</sup> corps: 4<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> batteries à pied (à Rueil). — 9<sup>e</sup> corps: batterie à pied n° 17

(dans le 8<sup>e</sup> corps à Bourges). — 44<sup>e</sup> corps: 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> batteries du 44<sup>e</sup> régiment à Nantes.

Génie. — Les hommes à pied et sapeurs-conducteurs du génie qui n'ont pas été convoqués l'an dernier, sont tous convoqués du 4 au 16 mai sans exception.

Nous devons rappeler que les dates ci-dessus ne concernent que les simples soldats: les gradés doivent se rendre un jour avant à destination.

Par décret du Président de la République, M. Marcel d'Espinay, chef d'escadron d'artillerie, membre de la commission d'expérience à Bourges, et promu au grade de lieutenant-colonel.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique l'avis suivant:

Un violent cyclone, ayant son centre près d'Halifax et une forte inclinaison à l'est, avec des bourrasques un peu de sud-est, arrivera probablement sur la Grande-Bretagne, la France et sur les côtes de Norvège entre la nuit du 14 et le 16.

### LA PÊCHE DANS LE BASSIN DE LA LOIRE.

La Commission des pétitions vient de renvoyer au ministre des travaux publics, avec avis très-favorable, une pétition des riverains de la Loire demandant la suppression de l'adjudication des droits de pêche dans les fleuves et rivières, et la création de permis de pêche.

### LES CANDIDATS POUR SAINT-MAIXENT.

Le ministre a fixé à 443 le nombre d'élèves sortant de l'École militaire d'infanterie (Saint-Maixent).

La rentrée des nouveaux admis à Saint-Maixent est fixée au 6 avril; le nombre de sous-officiers entrant est de 460, se décomposant ainsi: 364 pour l'intérieur, 36 pour l'Algérie et la Tunisie, 60 pour la marine.

### LA FILEUSE DE VERRE.

Le travail du verre, poussé jusqu'à l'art par M. Lambourg, et que l'on croyait mort avec notre concitoyen, reprend faveur; et c'est une femme qui continue l'œuvre du célèbre émailleur de Saumur.

Nous lisons dans le *Journal de la Vienne*: « Si le cirque du *Chat-Botté* attire la foule sur la place de Lycée, nous pouvons prédire le même succès à la *Fileuse de verre*, qui est installée sur la place d'Armes, à Poitiers. Le spectacle, dit-on, n'est pas nouveau; c'est possible, mais combien il est intéressant!

Le travail du verre sous toutes les formes par les fileuses, les souffleuses, les fleuristes, les émailleuses, etc., est tellement curieux que nous savons nombre de personnes ne pouvant se lasser de le regarder.

À côté de l'atelier de travail se trouve un musée renfermant une très-grande quantité d'objets fabriqués par l'établissement, ainsi que les principales pièces qui figu-

raient dans la collection de feu M. Lambourg, de Saumur, et qui valurent la décoration à leur auteur. »

### CAVALCADE DE LA MI-CARÊME A ANGERS.

Demain dimanche 15 mars, à 1 heure, la cavalcade se formera sur le Rond-Point des Magnolias ou André Leroy. Elle partira du Rond-Point et prendra la rue d'Orléans, le boulevard de Saumur, etc.

Au retour, la tête de la colonne continuera jusqu'au haut de la rue d'Alsace pour permettre au reste du défilé d'arriver sur la place. Grande Bataille de Fleurs place du Ralliement, rue d'Alsace, carrefour Rameau, rue Lenepveu. — Séparation des groupes qui se répandront dans tous les quartiers de la ville.

On compte 70 groupes et chars, tous plus brillants les uns que les autres.

Des quêtes au profit des pauvres seront faites sur tout le parcours. M. M. les quêtesurs seront revêtus d'insignes spéciaux.

Grand Concert donné de 4 heures 1/2 à 5 heures 1/2 au Jardin du Mail. — Une quête sera faite dans le Jardin par les petits enfants.

Retraite aux flambeaux. — Départ à 8 heures 1/2 très-précises, cour de la Mairie.

Un scandale, c'est le retard mis par le gouvernement à l'ouverture de la ligne de La Flèche à Angers, qui est terminée, absolument terminée depuis plusieurs mois, tellement terminée qu'il n'y reste pas un ouvrier et que l'herbe commence à pousser. Quelle est la cause de ce retard et comment l'expliquer?

On raconte qu'il n'y a pas accord entre les compagnies d'Orléans et de l'Ouest et l'administration des chemins de fer de l'Etat, au sujet du point de raccordement à Angers. Soit; mais pourquoi le ministre des travaux publics n'est-il pas intervenu, depuis six mois, pour résoudre la difficulté? — Il en a le droit et le devoir.

A-t-on promis tant de chemins de fer aux populations pour ne pas même exploiter ceux qu'on a terminés? On dirait, en vérité, qu'on cherche à reculer le moment où les insuffisances de produit de la ligne entreraient dans le compte de la garantie d'intérêt à la charge de l'Etat! Sans doute, il n'est point de petites économies, et l'état du Trésor est tel qu'il faut faire flèche de tous bois; mais encore conviendrait-il que cela ne se fit pas aux dépens des intérêts de notre département.

Dimanche dernier, M. Benoist, député de Baugé, s'est trouvé, à Bourgueil, banquet avec M. le ministre des travaux publics. Entre deux lampées de champagne, a-t-il trouvé le moyen de savoir à quelle date se fera l'ouverture de la ligne de La Flèche à Angers? (*Union de l'Ouest.*)

### POITIERS.

La cavalcade organisée au profit des blessés du Tonkin a été très-réussie, malgré

la violence du vent qui avait éteint presque toutes les lanternes vénitiennes.

Les cavaliers, de même que les masques à pied et en voiture, avaient des costumes très-frais et du meilleur goût.

Une foule considérable s'était portée sur le parcours du cortège et, autour de la place d'Armes, c'est avec peine qu'il a pu se frayer un passage.

Bien que le nombre des quêtesurs ait été fort restreint, la quête a produit près de 220 francs. (*Journal de la Vienne.*)

### TOURS.

Le chef-lieu d'Indre-et-Loire va avoir un meeting d'ouvriers sans travail.

Voici en effet l'affiche que tout le monde peut lire sur les murs de Tours:

### RÉUNION PUBLIQUE

Le groupe d'Etudes sociales l'Avant-Garde vient les citoyens que, par ses soins, un

### GRAND MEETING

des ouvriers sans travail aura lieu le samedi 14 courant, salle de l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures du soir.

### Ordre du jour

Protestation contre les agissements du gouvernement arrêtant les travaux votés par la municipalité. (Ruisseau de l'archevêque, reconstruction du théâtre, percement de rues, etc.)

La commission d'organisation.

L'Indépendant d'Indre-et-Loire dit à cette occasion:

« Au 4 mai 1884, avant d'être élus, nos conseillers municipaux promettaient monts et merveilles aux ouvriers.

« Qu'ont-ils fait? L'opinion publique a déjà répondu pour nous.

« Rien, rien, absolument rien.

« Le maire prétend que si les travaux ne commencent pas, la faute en est au préfet et aux ministres.

« Et ceux-ci répliquent à leur tour: si les travaux attendent, c'est à l'incapacité de M. le maire et à l'ignorance de la municipalité qu'il faut s'en prendre.

« Enfin des malins prétendent que dans toute cette affaire il n'y a que des rivalités de candidats à la députation et des influences politiques.

« C'est la bouteille à l'encre!

« Les ouvriers se réunissent pour protester; les contribuables se plaignent à grands cris.

« C'est un concert unanime de plaintes, de lamentations et de grincements de dents! »

### MANIES.

Mercredi soir a eu lieu, au Grand Théâtre, la première représentation de *Mamon*, de Massenet. L'orchestre était dirigé par l'auteur lui-même.

La salle était absolument comble. Toutes les places étaient retenues depuis deux jours. A son apparition au pupitre, Massenet a été salué par une triple salve d'applaudissements.

Le succès a été très-grand pour l'auteur et pour les interprètes.

quand ils étaient affranchis de toute contrainte. Je me souviens surtout du valet de chambre. Il s'appelait Cyprien, avait une figure fausse et cauteleuse qui d'instinct m'inspirait une véritable répulsion. Nul ne se courbait plus bas devant moi, nul ne prononçait avec plus d'emphase le titre sonore dont on m'affublait. Mais le sarcasme se lisait dans son regard oblique, dans le pli de ses lèvres minces. Cet homme obséquieux et rampant devait être à l'occasion un ennemi bien dangereux.

Le mari de la baronne n'a laissé dans ma mémoire qu'un souvenir confus. Il ne me témoignait ni haine ni affection, je semblais lui être indifférent, je crois que ma présence lui était peu agréable. Il était rarement à la maison et ne s'occupait presque pas de moi, je restais plusieurs jours sans le voir. Les mouvements insolites des domestiques, l'arrivée de visages étranges, d'autres détails encore auraient dû me faire comprendre qu'il se passait à la maison quelque chose d'extraordinaire.

Cependant je ne connus la mort de celui que j'appelais mon père que par les préparatifs des funérailles et par les vêtements noirs dont on me couvrit. N'était-ce pas étrange qu'avant de quitter cette terre il n'eût pas éprouvé le besoin de me faire ses adieux?

Ce fut surtout à partir de ce moment que madame Sauvrais de la Ganerie tint à ce qu'on obser-

vât avec moi l'étiquette d'un cérémonial inflexible, comme si sur moi reposaient la grandeur et l'avenir de la famille.

Je tombai malade pour avoir pris froid lorsque j'étais moite de sueur. Je fus soigné avec une sollicitude extrême; un médecin illustre fut appelé auprès de moi, et la baronne manifesta une inquiétude dont je fus touché. Mais, dès que je fus hors de danger, elle reprit avec moi sa sécheresse accoutumée.

— Votre imprudence, me dit-elle durement, m'a fait passer des nuits cruelles. J'entends qu'elle ne se renouvelle pas et qu'à l'avenir vous ne me fassiez pas subir de pareilles transes.

Étais-ce bien là le langage d'une mère qui aime son enfant de cette tendresse passionnée et désintéressée devant laquelle toute autre considération disparaît?

L'expression de mon regard lui fit sans doute comprendre l'étrangeté de ses paroles, car elle me saït dans ses bras en disant:

— Je vous aime tant que la pensée de vous perdre me met hors de moi.

Mais les enfants ont plus de finesse qu'on ne suppose pour distinguer les vrais sentiments de ceux qui sont simulés; je ne fus pas dupe, et le souvenir des mots prononcés au chevet de mon lit, lorsque je venais de toucher aux portes du tombeau, ne s'effaça pas.

Il va sans dire que je n'analysais pas alors tous les incidents qui se passaient autour de moi. C'est depuis que j'ai pu établir l'enchaînement des faits, les comprendre en les rapprochant les uns des autres. Toutefois, même alors, l'ensemble provoquait en moi des réflexions confuses, mal définies, mais qui me préparaient à jeter un regard curieux sur l'horizon qu'on ouvrirait à ma jeune imagination.

Après avoir reçu le billet mystérieux, je me rendis au jardin et m'assis sur un banc où j'avais l'habitude de passer beaucoup de temps sous le feuillage d'un acacia. Je le lus et le relus à plusieurs reprises sans bien le comprendre. J'allais le mettre dans ma poche lorsque je fus interpellé par une voix brève qui me fit tressaillir.

— Que faites-vous-là? me demanda madame Sauvrais.

En même temps, elle m'arracha des mains le papier que je me disposais à cacher. Elle lut les lignes anonymes attentivement et resta quelques instants plongée dans de sombres réflexions. Quand elle releva la tête, je fus frappé de l'expression mêlée de colère et d'inquiétude que présentait sa physionomie. Ses regards se fixèrent sur les miens pour deviner ce qui se passait en moi. J'avais peur de l'orage qui grondait en elle. Elle me serra le bras au point de m'arracher un cri et me dit d'une voix stridente:

— Qui vous a donné ce billet absurde?

— Une femme que je ne connais pas et dont j'ai pu distinguer les traits, sa figure étant cachée sous un voile.

— Où?

— Au-dessus de la porte.

Sa main, dont je sentais le tremblement nerveux, n'avait pas quitté mon bras; elle me traîna d'une course furieuse jusqu'à l'office.

— M. le baron est sorti? demanda-t-elle à ses domestiques.

— Il est allé jouer quelques instants à la partie. — Je vous avais défendu de la lui laisser échapper. Qu'à l'avenir mes ordres soient mieux obéis.

Elle voulut obtenir des renseignements sur la femme qui m'avait remis le billet, mais personnellement elle ne l'avait aperçue.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

### NOS FEUILLETONS

Après la publication de *l'Enfant* volé que nous commençons aujourd'hui.

L'Écho Saumurois publiera successivement

L'Ange du Baigneur, par M. RAOUL NAVERY;

Le Drame du Marché-Noir, par M. RAOUL NAVERY;

Intérêt tout local, dû à la plume de M. SAINT-MARTIN, le sympathique auteur de *le-Braconnier*, qui vient d'être dans nos colonnes.



# CHRONIQUE MUSICALE

## LE CONCERT

### L'Harmonie Saumuroise.

En publiant quelques lignes à la hâte, dans l'*Echo Saumurois* paru lundi dernier, sur la soirée artistique de la veille, nous promettons d'y revenir à la fin de la semaine. C'est ce que nous faisons aujourd'hui.

Constatons d'abord le ravissant aspect de la salle du théâtre, garnie de toutes parts; beaucoup de dames, de jeunes filles aux toilettes fraîches et variées, donnaient à cette réunion un charme tout particulier.

Parler du concert de dimanche est pour nous, à la fois, un plaisir et un devoir; artistes, amateurs, musique d'harmonie ont rivalisé de zèle et de talent, et nous pouvons dire hardiment que l'ensemble en a été brillant d'exécution et d'entrain.

Nous n'essayerons pas d'analyser à fond le talent des artistes que nous avons entendus. Ils sont pourvus d'une réputation que la salle entière a de nouveau sanctionnée par ses applaudissements et ses bravos.

L'Harmonie Saumuroise, qui vient d'offrir un premier concert à ses souscripteurs, avait déjà été appréciée à deux reprises, vers la fin de l'été dernier, place de la Bilange, par une foule d'auditeurs enthousiasmés, et chacun, après l'avoir entendue, s'accordait à en faire l'éloge.

Depuis le départ de M. Chevreau, qui fut son premier chef, cette nouvelle société musicale est dirigée par M. Goubeault, violoniste des plus distingués, enfant du Saumurois, lequel a été si brillamment formé par M. Halbert, l'excellent professeur de notre ville, avant de devenir l'un des meilleurs élèves d'Alard.

A cette occasion, rappelons qu'il y a seize ou dix-sept ans, M. Victor Goubeault paraissait pour la première fois sur notre scène dans un concert de bienfaisance. L'auditoire était étonné, ravi du talent de ce jeune artiste qui venait, la joie au cœur, consacrer ses débuts à une bonne œuvre, en présence de ses parents, de ses amis, et surtout de son professeur, qui n'ambitionnait d'autre récompense de ses soins que le succès de son élève. On sait que depuis cette époque notre concitoyen a conquis une place honorable dans la société artistique d'Angers, d'abord comme violon solo du théâtre et des Concerts populaires, ensuite comme chef de musique et professeur. Nous l'avons applaudi plusieurs fois à Saumur dans des concerts de charité donnés au théâtre.

C'est donc une bonne fortune pour l'Harmonie Saumuroise d'avoir à sa tête un tel chef.

Dimanche soir, M. Goubeault a dirigé, avec beaucoup d'habileté, la fantaisie sur les *Deux Foscari*, la grande valse de Gilbert, *Bouquet de fraises*, puis la scène d'*Attila* — où la basse, M. Greffin, s'est fait justement apprécier, — le tout exécuté d'une façon des plus satisfaisantes par notre nouvelle musique, composée d'artistes et d'amateurs sérieux et intelligents. Le résultat obtenu est de bon augure pour l'avenir.

Le sympathique directeur de la musique municipale des pompiers d'Angers, M. Martel, que les habitants de Saumur, comme le public angevin, ne se lasseront jamais d'entendre et d'applaudir, prêtait son concours au concert. Que dire de M. Martel qui n'ait été dit et répété cent fois? C'est toujours le même violoncelliste éminent pour lequel les difficultés semblent ne pas exister, tant il les surmonte sans effort et avec la plus grande simplicité; aussi, sa fantaisie sur *Lucie* et sa *Berceuse* de Dunchler, exécutées avec une rare perfection, n'ont fait que remettre en lumière les qualités solides de son talent.

M. Goubeault a fait ressortir tour à tour, par des détachés d'une légèreté parfaite, par des sons filés d'une pureté extrême, par une largeur et une aisance de jeu remarquables, toutes les beautés et tout le charme de la Fantaisie-Ballet de Bériot et des *Airs styriens* de Léonard. Comme M. Martel, M. Goubeault est un virtuose accompli. A l'un et à l'autre, le public n'a point ménagé les applaudissements et les rappels. Réverie délicieuse, vous avez réellement émerveillé l'auditoire.

La partie vocale du concert comprenait deux morceaux de chant, par M. X..., un

excellent chanteur bien connu dont la présence a été pour tous une très-agréable surprise. Son nom était dans toutes les bouches, dimanche soir; seulement... nous ne devons pas montrer moins de discrétion que le programme. Donc, M. X... a obtenu une grande part du succès de la soirée. Il a fort bien dit la romance de l'*Etoile du Nord*, puis une chanson italienne, *Mandolinetta*. Mais c'est surtout en revenant une troisième fois qu'il a fait merveille avec le *Noël* d'Adam qui lui a permis de déployer son talent habituel. Le public, sous le charme de cette voix puissante et bien timbrée, a fait à l'artiste une ovation véritable et bissé la sublime inspiration du maître qui a été de nouveau détaillée avec la même perfection. Plusieurs fois nous avons entendu chanter dans des concerts au théâtre — à Saumur et ailleurs — le *Noël* d'Adam par des célébrités musicales, mais jamais il ne nous avait fait autant de plaisir.

L'un des principaux solistes de l'Harmonie Saumuroise, M. Goichon, n'est pas seulement un amateur distingué, il est surtout un artiste de talent, sorti récemment de la musique du 33<sup>e</sup> d'artillerie, en garnison à Poitiers. Il a interprété, sur le piston, avec la plus grande aisance, beaucoup de style, de brio — et un coup de langue superbe — les variations d'Arban, si hériées de difficultés, et qui ont soulevé des applaudissements unanimes. Rappelé avec enthousiasme, M. Goichon a joué de nouveau et a obtenu le même triomphe. On ne pourra pas dire de cet excellent musicien: Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. Son succès peut être plus grand encore comme virtuose que comme simple soliste.

M. C..., autre amateur de notre ville, fife solo très-apprécié de l'Harmonie, également ancien musicien de l'armée, a exécuté avec goût et précision, sur la flûte, la *rentelle* de Génin. Mais l'instrument nous a paru défectueux; cela manquait surtout de pureté, de sonorité. Il est vrai que les Saumurois sont devenus bien difficiles depuis qu'ils ont entendus jouer de la flûte par des artistes de renom qui savaient en tirer des sons d'une douceur et d'un charme rares. Ainsi, sous les lèvres inspirées de M. Charles Molé, la flûte prenait une âme, et s'il cessait un moment de vous charmer, c'était pour vous étonner par les notes rapides mais toujours nettes qui fuyaient de son instrument comme des torrents de perles sonores répandues dans l'espace. La flûte est donc un bien bel instrument quand on en joue comme M. Molé — et aussi comme M. Gorin. — Quoi qu'il en soit, M. C..., bon musicien, possédant un excellent doigté, s'en tirera certainement, à l'avenir, avec plus de succès.

N'oublions pas de mentionner le remarquable trio de Rossini, pour violoncelle, violon et piano. Ce morceau a mis une fois de plus en relief les qualités brillantes de M. Martel, le violoncelliste au jeu plein d'âme et de sentiment, et le talent si fin, si correct de M. Goubeault. La troisième partie était échoe à M<sup>me</sup> de B..., l'excellente accompagnatrice, qui a fait preuve du plus gracieux talent, de même qu'elle a rempli pendant la soirée, avec la plus parfaite bonne volonté, une tâche généralement ingrate et toute de dévouement, mais que la valeur des exécutants a rendu cette fois plus facile. Le public a remercié les trois artistes par des bravos bien mérités.

Un *allegro militaire*, fort bien enlevé par l'Harmonie, sous la conduite de son chef éminent, a terminé le concert. Il était près de minuit... nous allons dire quand le rideau s'est baissé; disons, ce qui est plus juste: quand les derniers applaudissements ont retenti.

A la fin de la première partie, une quête au profit des pauvres a été faite par plusieurs jeunes gens dévoués. C'était débiter par une pensée noble et généreuse. La collecte a produit une somme de 425 fr. qui a été remise au Bureau de bienfaisance.

Telle a été cette première soirée qui, nous le répétons, a été excellente et pour les auditeurs et pour l'Harmonie. Pour un coup d'essai, c'est véritablement un coup de maître. Espérons que notre phalange musicale, qui a si brillamment conquis, dès ses premiers pas, la complète sympathie du public, ne s'arrêtera pas en si bon chemin et qu'elle nous donnera un nouveau concert avant les beaux jours: son succès de dimanche en appelle un autre.

P.-S. — Au dernier moment, nous apprenons avec plaisir que l'Harmonie Sau-

muroise offrira un deuxième concert, également au théâtre, le dimanche 12 avril prochain. Avec les nouvelles attractions qu'on nous promet, nos musiciens et leur habile chef peuvent compter sur un triomphe éclatant.

## Faits divers.

### LE BIGAME D'ALFORTVILLE

UNE MYSTÉRIEUSE AFFAIRE. — DEUX FEMMES POUR UN MARI. — LA VÉRITABLE VERSION.

Depuis trois ou quatre jours, toute la presse s'occupe d'une affaire de bigame dont un courtier en bijouterie d'Alfortville a été le héros.

L'affaire a été lancée par un journal du matin qui, depuis, l'a démentie; mais plusieurs autres journaux, qui l'avaient reproduite, maintiennent quand même l'exactitude de la nouvelle.

Voici, en quelques mots, la première version publiée :

Lecouty, courtier en bijouterie, demeurant 2 bis, cité Popincourt, avait loué une petite maison à Charenton. Bien que marié, il venait toujours seul passer le dimanche dans sa villa et profitait de cette villégiature pour faire la cour à la fille de M. Levallar, restaurateur à Alfortville. Un beau jour, il demanda la main de la jeune fille, et sa demande fut accueillie. Le mariage eu lieu, et, en sortant de la mairie, toute la noce se réunissait au restaurant de la Porte-Dorée, tenu par M. Quarré. Mais au beau milieu du repas, arriva une dame, la femme légitime de Lecouty, qui, escortée d'un employé de la mairie, venait confondre son perfide époux.

Lecouty pris la fuite, toute la noce se mit à sa poursuite, suivie par le restaurateur sa note à la main criant comme un beau diable pour s'en faire payer le montant.

Après une raclée homérique, ledit Lecouty parvint à s'échapper, et depuis cette époque on ne l'a plus revu.

Voici, d'autre part, les renseignements que nous nous sommes procurés sur cette tumultueuse affaire qui se réduisait à une simple fumisterie.

Lecouty s'est bien marié à Alfortville le jeudi 5 mars, et le déjeuner de noce a eu lieu chez M. Quarré, à la Porte-Dorée, avenue Daumesnil, mais il n'est nullement bigame.

Une femme furieuse s'est bien présentée au milieu de la noce et a bien réclamé Lecouty comme son époux légitime, mais cette femme n'avait aucun droit sur lui. C'était tout simplement une vieille maîtresse, avec laquelle il avait vécu pendant plusieurs années.

Malheureusement pour Lecouty, tout le monde a cru la fable que racontait la maîtresse; de là le scandale.

Le beau-père, les oncles, les cousins, les cousines, sont tombés à bras raccourcis sur le malheureux marié qui s'est sauvé à toutes jambes et qui, rattrapé sous le pont du chemin de fer, a reçu une raclée homérique. Affolé, il s'est échappé des mains de ses persécuteurs et a pris la fuite dans la direction de Paris. Depuis, personne ne l'a revu.

Quant au restaurateur Quarré, il a été le moins malheureux de tous dans cette affaire, car un oncle lui a soldé sa note.

La plus agréable, la plus digestive, la meilleure des liqueurs jaunes, celle qui se rapproche le plus de la grande Chartreuse par sa finesse et la supériorité des produits qui entrent dans sa fabrication, c'est la liqueur de l'ancienne Maison Gallifet de Lyon, qui est vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, le litre 4 fr. 50, le 1/2 litre 2 fr. 50.

La déclaration suivante a été légalisée par le maire de Termes, sous date du 22 novembre 1884 : « Je soussignée, M<sup>me</sup> J. SALPETIER, demeurant à Termes, province de Luxembourg, déclare qu'ayant été atteinte de constipation qui m'occasionnait de grand mal de tête, l'usage des Pilules Suisses m'a rendu la santé et l'appétit. »

Suivez cet exemple, mais en achetant les Pilules Suisses, exigez les véritables, préparées par M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

## Théâtre de Saumur

Association Artistique d'Angers (8<sup>e</sup> année)  
J. BRETON, administrateur.

Lundi 16 mars 1885,

## FUALDÈS

Ou le Crime de Rodez

Drame en 7 actes et 8 tableaux, par MM. Dupeuty et Grangé.

1<sup>er</sup> acte, Les Blancs et les Bleus; le Fils de l'Émiré. — 2<sup>e</sup> acte, Réhabilitation. — 3<sup>e</sup> acte, Les Bancal; le Complot. — 4<sup>e</sup> acte, L'Assassinat. — 5<sup>e</sup> acte, 5<sup>e</sup> tableau, La Nuit du Meurtre. — 6<sup>e</sup> acte, Une Fête royaliste; l'Arrestation. — 7<sup>e</sup> acte, Le Calvaire; Remords!! — 7<sup>e</sup> acte, A chacun sa part!...

Distribution :

Bastide	MM. Jazen.
Le comte de Saint-Audéol	Descosse.
Pierre Bancal	Moullion.
Jausion	Recurt.
Fualdès	Allain.
Rémy	Lamy.
André	Leprin.
Sauvetorre	Allemand.
Simplice	Hennesse.
La Bancal	M <sup>me</sup> Moullion.
M <sup>me</sup> Manson	Robin-Gépin.
Madeleine	Savigny.
Anne-Benoît	Gaétane Naris.
Mariette	Marselle.
Manon	Descosse.
Un greffier	MM. Asmire.
Un tambour	Louis.
Un domestique	Joseph.
Gendarmes, bourgeois, paysans.	

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

## Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 14 mars.

MANON, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, musique de Jules Massenet.

Trois décors nouveaux, peints par M. Allain.

Dimanche 15 mars.

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA MI-CARÈME

## GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

## Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 15 mars.

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA MI-CARÈME

Deux Grands Succès

Les CROCHETS du PÈRE MARTIN, drame en 3 actes.

TROIS FEMMES POUR UN MARI, comédie-bouffe en 3 actes, de Grénel-Dancourt.

## Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 9 mars

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 14 » à 15 »	40 » à 41 »	
Saumur, 15 » » 15 25	9 50 » »	
Baugé, 14 50 15 50	9 » » »	
Segré, 15 » » »	9 25 » »	
Beaupreau, 15 » » »	8 » » »	
Montfaucon, 15 » » »	8 » » »	
Montrevault, 15 » » »	8 50 » »	
Chemillé, 14 50 15 25	8 25 8 75	
Champtoceaux, 15 50 » »	8 50 » »	
Cholet, 15 50 » »	8 50 » »	
Vihiers, 14 25 14 75	8 » 8 50	
Brissac, 15 » » »	8 25 8 50	
Chalonnais, 15 » » »	8 » 8 50	
Doué, 15 » » »	8 50 » »	

A Nantes, blés américains, de 21 50 à 22 » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 15 75 à 16 50 les 80 kilos.

## BOURSE DE PARIS.

DU 13 MARS 1885.

Rente 3 0/0	81 75
Rente 3 0/0 amortissable	83 45
Rente 4 1/2	104 75
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 60
Obligations du Trésor	509 »

## M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> SILVESTRO (DE PARIS)

qui arrive d'une tournée dans la Vienne et l'Anjou, où elle a obtenu de réels succès, de passage à Saumur pour 7 à 8 jours, donne des consultations de *Cartomancie* et lit dans la *Main*.

35, Rue du Portail-Louis, au deuxième.

## V. ANJUBAULT

Chirurgien-Dentiste,

1, Rue Beaurepaire, SAUMUR

TOUS LES JOURS, DE 9 A 6 HEURES.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Par adjudication amiable, Le dimanche 13 avril 1885, à midi et demi.

Etude dudit M. Pinault :

- 1° Une MAISON, sise à Saumur, rue Beaurepaire, n° 14, comprenant rez-de-chaussée, deux étages, cour et dépendances ;
  - 2° Une MAISON, sise à Saumur, rue de la Marmaillette, n° 19, comprenant rez-de-chaussée, premier étage, cour, jardin, remise et écurie ;
  - 3° Et 5 ares 50 centiares de TERRE, aux Gruches, commune de Dampierre, exploités par M. GÉVAU.
- S'adresser audit M. PINAULT, notaire. (216)

Etude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blanclet, place de la Bilange.

### A VENDRE

Commune de Chacé

19 ares 25 centiares de TERRE, à l'Arpent-Cailleau ; 2 ares 75 centiares de TERRE, sous les Hayes.

Commune de Souzay

11 ares de TERRE, au Mureau. Le tout appartenant à M. Duveau. S'adresser à M. AUBOYER. (225)

Etude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blanclet, place de la Bilange.

### A VENDRE La Pelouse

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Rue du Château de Launay, commune de Villebriant.

Avec JARDIN de 93 ares, cour, écurie et remise.

Jouissance de suite.

S'adresser à M. AUBOYER. (226)

Etude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, hôtel Blanclet.

### A VENDRE MAISON

A Distré,

Occupée par les Sœurs.

S'adresser, pour visiter, à M. AGNÈS, à Distré, et, pour traiter, à M. AUBOYER.

Cabinet de M. G. DOUSSAIN, syndic de faillites, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur.

La vente du FONDS de COIFFEUR-PARFUMEUR, dépendant de la faillite Decard, sera faite par le syndic, au siège social, rue d'Orléans, n° 1, à Saumur, le lundi 23 mars 1885, à une heure du soir.

Le Syndic, G. DOUSSAIN. (262)

### A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelie.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M. LE BARON, notaire.

### A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

En totalité ou par parties,

UNE

### Grande et Belle MAISON

Sise à Saumur, rue de l'Écluse-Neuve, 21,

Avec toutes ses dépendances : jardin sur le bord de l'eau, trois entrées pour la maison par devant et par derrière, avec porte cochère, remise et écurie, etc., etc.

S'adresser à M. LEMIRE, cafetier, propriétaire, près la gare d'Orléans, Saumur. (236)

Etude de M. BRAC, notaire à Saumur.

### A VENDRE

LE BRAU

### CLOS des GRAVELLES

Commune de Bagneux.

Bâtiments et 2 hectares 75 ares d'excellente vigne. Vin de 1<sup>er</sup> choix.

II.

### A VENDRE

### FERME DE LA MELLE

Commune de Villebriant.

Bâtiments et 4 hectares 96 ares de terre. Revenu : 975 francs.

III.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean,

REMISE à deux voitures, greniers, écurie et belle cave, rue de la Grise, impasse de l'hôtel d'Anjou.

IV.

### A VENDRE MAISON

A BEAULIEU,

Sur le bord de la grande route.

S'adresser, pour le tout, à M. BRAC, notaire. (114)

Etude de M. TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### Jolie Maison

DE CAMPAGNE

Nouvellement construite

AVEC JARDIN

Comprenant :

Quatre chambres à coucher, salle à manger, salon, cuisine, trois cabinets de toilette, écurie pour un cheval, remise, citerne, puits avec pompe, deux grandes caves, pressoir, basse-cour.

Cette maison est située à la Salle, commune de Montreuil-Bellay, entre le parc de M. Palustre et le château de la Salle.

Belle vue sur la rivière le Thouet.

Toutes facilités pour les paiements.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. JOUSSER, propriétaire à la Salle, ou à M. TAUGOURDEAU, notaire. (235)

Etude de M. JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun.

### A VENDRE

LA BELLE

### TERRE D'ANGLIERS

Près LOUDUN (Vienne)

Appartenant à M. le Prince de la Tour d'Auvergne.

1<sup>er</sup> Lot. — Château moderne, en parfait état, parc entouré de murs, jardin et avenue..... 37 hectares

2<sup>e</sup> Lot. — Bois taillis et futaies à l'entrée de la forêt de Scévilles, réputée par ses chasses à courre..... 172 hectares

3<sup>e</sup> Lot. — Les fermes du Cloudi et de la Chalopinière..... 79 hectares

S'adresser à M. GOGUET, expert à Niort (Deux-Sèvres), et à M. CHICOTEAU, notaire à Loudun.

### A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M. PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

REMBOURSEMENT en espèces des valeurs dépréciées par le syndicat de l'Union Orléanaise.

Emissions de la Banque de Prêts à l'Industrie, Crédit général Français, etc., etc.

S'adresser, pour le département de Maine-et-Loire, à M. RENARD, ancien notaire, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur. (180)

Etude de M. DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

### A VENDRE

A L'AMIABLE :

I. — La BELLE FERME des Grandes-Demoiselles, située commune de Saint-Lambert-des-Lévées, à la porte de Saumur, contenant près de 10 hectares, exploitée actuellement par M. Cornilleau.

II. — Et une SAPINIÈRE, sise commune de la Breille, près l'étang du Bellay, contenant environ un hectare.

Toutes facilités pour les paiements.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. DEGREZ, notaire. (229)

### A VENDRE

UN

### Joli CHEVAL noir

Agé de 4 ans, taille moyenne, pouvant être monté et attelé.

S'adresser au château de la Salle, Montreuil-Bellay. (251)

### A VENDRE

Un CHEVAL très-doux, s'attelant, avec petit panier-duc et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE UNE CHEVRE

Agée de 4 ans.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

### BOUTEILLES CHAMPENOISES

Double renforcées, 80 centilitres

S'adresser à M. Charles JADEAU, chef de caves, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (127)

### A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins possèdent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (339)

### VIN à VENDRE

Provenant du Clos de la Fuie (Saumur).

10 barriques, vin rouge 1884, à 130 fr. la barrique.

15 barriques, vin blanc 1884, à 110 fr. la barrique.

S'adresser à M. LULLIER, à la Fuie, ou à M. GAZEAU, à l'Usine à gaz.

### A VENDRE

VIN ROUGE récolte 1884, 110 francs les 220 litres.

S'adresser à M. CHICOTEAU, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

### CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

### A LOUER

### Maison de Campagne

A SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE

Avec cour, écurie, remise et jardin.

S'adresser à M. BIGEAU, propriétaire, Château de Boumois, commune de Saint-Martin-de-la-Place. (152)

Etude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### VENTE

Aux enchères publiques,

Le lundi 16 mars 1885, à une heure après midi.

A Saumur, rue du Pavillon, au domicile de M<sup>lle</sup> Darfeuille,

### DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

Dépendant de la succession vacante de ladite demoiselle à la requête de M. ARIS, curateur.

Il sera vendu :

Tables, chaises, armoires, table de nuit, glace, gravures ; Bois de lit, couettes, traversins, oreillers, draps, rideaux, garde-robe pour femme, chiffons et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (253)

ON DEMANDE des chevaux à mettre au vert, au mois ou à l'année.

S'adresser à M. Alphonse LEROUX, rue Beaurepaire, ou à M. RAMBAULT, maréchal, rue de la Fidélité. (219)

M<sup>lle</sup> MYRRA, la grande et célèbre MYRRA, bre chiromanciennne et cartomancienne de Paris, prédit l'avenir par les cartes et lit dans la main. De passage seulement pour 15 jours à Saumur, reçoit tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir,

Grand' rue, 41.

Une importante Compagnie d'assurances sur la Vie humaine et contre les Accidents demande des hommes honorables et actifs qui désireraient s'occuper de ces opérations.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME sérieux et de confiance demande du travail, le samedi et le dimanche excepté, ou pour quelques heures seulement.

S'adresser au bureau du journal.

### Crédit à tout le Monde

PAR

### L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupis,

ANGERS

SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS SAUMUR

### Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>l</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

Thés

### CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

### GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLROY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### A VENDRE

Une petite CHARRETTE ANGLAISE capitonnée et une petite JUMENT baie, avec les harnais.

S'adresser chez M. TOCNEPOT, carrossier. (126)

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

### OURTOULE-MARTRES FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

### AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapoca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

### INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe ! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 233 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 93 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 234 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. »

Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Saumur, ph<sup>o</sup> GABLIN.

### SIROP DE DEHARAMBURE

ET PATE PECTORALE

CENT VINGT ANS DE SUCCÈS

Provenant qu'il est le meilleur remède pour guérir les maladies de poitrine, catarrhes, asthme, etc.

Rhums, Teas, COQUELUCHE.

Rue Saint-Martin, 288, à Paris.

Prix : flacon 1 fr. 60. Boîte 1 fr. 50. Se trouve dans les bonnes pharm.